



EN LIGNE

ECONOMIE SOCIALE

FORMATION DE FORMATEURS MY.COOP

PHASE 1: AUTOAPPRENTISSAGE EN LIGNE • 27 OCTOBRE – 10 NOVEMBRE 2025

PHASE 2: WEBINAIRES • 17 NOVEMBRE – 12 DÉCEMBRE 2025

PHASE 3: COACHING EN LIGNE • 15 DÉCEMBRE 2025 – 27 FÉVRIER 2026

Note d'information



Organisation
internationale
du Travail



QU'EST-CE QUE MY.COOP?

My.COOP est un ensemble et un programme de formation sur la gestion des coopératives agricoles.

Il a été conçu pour les gestionnaires actuels et potentiels de coopératives agricoles et les membres impliqués dans des tâches de gestion, afin d'améliorer la gestion de leurs coopératives et de leur fournir des conseils pour mieux répondre aux attentes des membres, aux possibilités commerciales et aux préoccupations sociales.

Lorsqu'elles sont bien gérées, les coopératives agricoles peuvent contribuer à faire avancer les préoccupations de développement durable concernant la sécurité alimentaire, l'utilisation des ressources naturelles, l'élimination du travail des enfants et la création d'emplois inclusifs.

OBJECTIF DE LA FORMATION

Ce cours est conçu pour former les formateurs à la livraison de l'ensemble My.COOP.

GROUPE CIBLE

Cette formation de formateurs s'adresse:

- aux gestionnaires actuels et potentiels de coopératives agricoles, ainsi qu'aux membres impliqués dans des tâches de gestion (c'est-à-dire les membres du conseil d'administration, les administrateurs, etc.)
- aux organisations et individus qui forment les coopératives agricoles (c'est-à-dire les formateurs en gestion, les formateurs professionnels, les organisations de producteurs, etc.)

Cette formation de formateurs ne s'adresse pas aux personnes qui démarrent une coopérative agricole pour la première fois.

PARTENARIAT MY.COOP

My.COOP est le résultat d'un effort de collaboration impliquant un large éventail de partenaires tels que des agences de développement coopératif, des collèges et universités coopératifs, des organisations coopératives et de producteurs, des institutions basées sur le savoir et des agences des Nations Unies.

Lancé par le programme Cooperative Facility for Africa de l'OIT et l'Unité des coopératives du BIT, le partenariat rassemble, entre autres: Agriterro, la FAO, le Centre international de formation de l'OIT, l'Institut royal néerlandais des tropiques et l'Université et le Centre de recherche de Wageningen.

CONTENU DE MY.COOP

L'ensemble de formation My.COOP se compose de 4 modules:

Module 1

Notions de base sur les coopératives agricoles

Notions de base sur les coopératives agricoles
Défis posés aux coopératives
Gouvernance des coopératives
Gestion, formation de capital et finances

Module 2

Les services assurés par les coopératives

Quels sont les besoins des membres?
Quels services proposer?
Qui va fournir le service?

Module 3

La fourniture d'intrants agricoles

Fourniture d'intrants
Entreposage et gestion des stocks
Vendre le service proposé

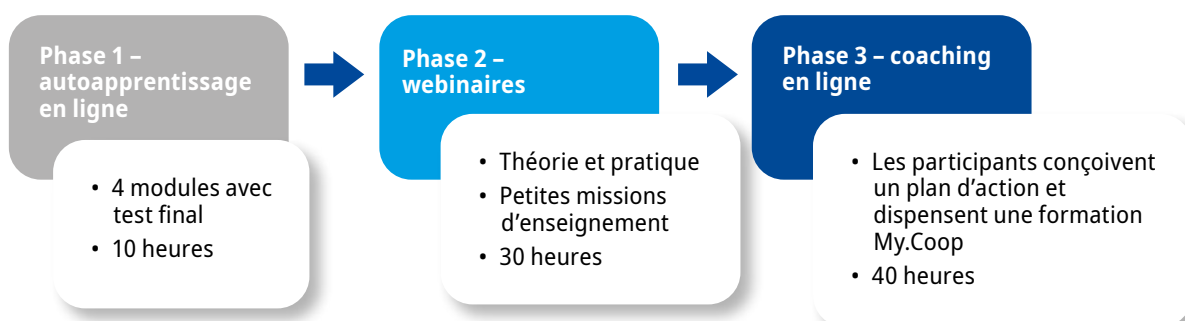
Module 4

Les opérations de marketing des coopératives

Services de marketing
Marketing stratégique
Certification

PHASES DE LA FORMATION

La formation requiert un engagement global de 80 heures de participation active. La phase 1 consiste en un autoapprentissage en ligne avec un test final. La phase 2 est une formation en ligne via Zoom, qui prévoit deux petites missions d'enseignement à dispenser par les participants. Lors de la phase 3, les participants seront invités à concevoir et à dispenser une formation My.Coop. La participation réussie aux phases 1 et 2 donnera droit à un certificat de participation délivré le Centre international de formation de l'OIT (CIF-OIT). La conclusion fructueuse de la phase 3 débouchera sur l'obtention d'un certificat de «Formateur My.Coop» de l'OIT.



LANGUE(S)

Cette formation est offerte en Français, Anglais, Espagnol.

FRAIS

Les frais de participation s'élèvent à **1 215 euros**.

INSCRIPTIONS

Pour vous inscrire, cliquez ici: <https://oarf2.itcilo.org/MIF/A9718124/fr>

La date limite d'inscription est le **24 Octobre 2025**. Veuillez noter que nous avons un nombre limité de places disponibles et que les candidats seront acceptés sur la base de leurs qualifications et selon le principe du premier arrivé, premier servi.

DÉSISTEMENT, ANNULATION ET REMBOURSEMENT (COURS RÉGULIERS)

Si un participant accepté ne souhaite plus ou est dans l'incapacité de participer à l'activité, il peut s'inscrire directement à un autre cours ou se faire remplacer par un autre participant. Il doit toutefois en aviser le Centre par écrit au moins 14 jours avant la date de début de l'activité. L'annulation de la participation à un cours régulier entraînera les pénalités suivantes:

- 14 jours ou plus avant la date de début du cours: pas de pénalité, remboursement à 100% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- de 8 à 13 jours avant la date de début du cours: pénalité de 50%, remboursement de 50% du montant payé moins les frais bancaires applicables
- 7 jours ou moins avant la date de début du cours: pénalité de 100% du montant payé.

INFOS

POUR DE PLUS AMPLES INFORMATIONS VEUILLEZ CONTACTER

Centre international de formation de l'OIT
Entreprises et économies durables (SEE)
Viale Maestri del Lavoro, 10
10127 Turin – Italie

T +39 011 693 6318
mycoop@itcilo.org
www.itcilo.org

CODE DE L'ACTIVITE: A9718124